

Haute vitesse

Marilou Thériault
Collaboration spéciale

Je suis d'accord avec le fait que la vitesse est épouvantablement élevée sur la rue Saint-Edmond et je compatis avec les parents d'enfants qui y vivent, mais je crois qu'un autre problème s'ajoute: la minuscule et étroite rue de l'Église.

C'est entre le Dépanneur du Lac et le Centre des Loisirs, que les propriétaire de bolides plus ou moins en état de faire de l'imprudence s'y exécutent. Assise dans mon salon, le soir, je me demande toujours s'il y en a un qui finira par perdre le contrôle et entrer dans

mon salon... Que ce soit pour tourner ou pour partir du dépanneur, on dirait qu'on vit en plein centre d'un rond de course... Que dire à mon fils lorsqu'il voudra aller au dépanneur seul? Seulement traverser la rue? C'est comme jouer à la roulette russe. «Non, trop dangereux».

Crissement de pneus, autos qui dérapent de quelques pieds, traces de pneus sur l'asphalte, sont, comme a dit JGP "terrifiant", qu'on n'ose se retourner ... de peur de nous voir mourir ! J'ai été dans l'obligation de clôturer mon terrain arrière de peur qu'un innocent vienne tuer mon fils ou mes chiens *dans ma propre cour !!!* En mon nom et au nom des autres parents, n'attendez pas de tuer un de nos enfants avant de ralentir et de tourner un croche comme il doit être négocié Les jeunes se di-

sent toujours que rien ne peut leur arriver, qu'ils se détrompent. OUI, le ciel peut vous tomber sur la tête quand vous vous y attendez le moins!!!

Oublions les pancartes de limites de vitesse, les coureurs sont aveugles. Les policiers? Ils n'en ont rien à foutre. Ils arrivent toujours trop tard de toute façon...Et même s'ils étaient là. Avez-vous déjà vu un enfant faire des conneries devant ses parents ? Ben voyons, quand on voit la police, on ralentit, même si on ne dépasse pas la limite de vitesse. *S.V.P. ATTENTION À NOS ENFANTS, SACRA...!!!* (note 2)

Note 1: Il en coûte annuellement 77 994\$ à la municipalité de Lac-au-Saumon pour les services de la Sûreté du Québec.

Note 2: Sacrebleu... bien sûr

Le chemin de fer

Jean Guy Pelletier
Le Saumonois

Dans notre édition du 24 mai, nous avons ouvert un doute quant au dénouement du dossier de la traverse du chemin de fer pour accéder au Parc du Centenaire. Une loi fédérale datant de la Confédération fait de cet équipement (le chemin de fer) une "voie de communication stratégique pour le Canada", et exonère ses propriétaires de toute charge foncière sur le bien fonds. Ça, que nous soyons d'accord ou pas, c'est un fait avec lequel nous devons vivre (encore). Par ailleurs, ce que nous soulevons, c'est que toute négociation doit se faire sur le mode "donnant donnant", autrement, c'est pas une négociation. Si "eux" coupe notre territoire de bout en bout sans déboursier un cent d'impôt foncier à la municipalité, nous devrions pouvoir traverser cette frontière de façon sécuritaire sans avoir à déboursier un cent non plus, c'est la moindre des choses. Or, ce n'est pas ce que la municipalité a négocié. C'est ce que nous questionnons. Nous le questionnons parce que nous croyons à la justice et à l'équité entre citoyens responsables (ordinaires et corporatifs).

10km de voie ferrée : évaluation 3 390 000\$ (immobilisation) (+) 194 000\$\$ valeur du terrain . = 3 584 000\$ à 1.29\$/100\$ d'évaluation = Manque à gagner annuel en revenu de taxes : 46 000\$.

Ce calcul est un estimé en dollar 2000 (an)

Les bienheureux

Marc Thériault
Le Saumonois

Heureux ceux qui doivent attendre pendant des mois leur connexion à l'aqueduc, car ils connaissent le sens de l'impuissance désœuvrée du contribuable captif.

Heureux ceux qui se conforment à la loi, demandent et paient leur permis de construire, car ils préviennent les autorités d'être ainsi fin prêtes, sans imprévu ni précipitation, à brancher les services d'égout et d'aqueduc le temps venu.

Heureux les propriétaires d'un bon puits, car ils ont de l'eau pure en abondance, et sans dépendance du conseil.

Heureux ceux qui ne boivent pas, ne se lavent pas et ne font ni tipipi, ni ticaca, car ils n'auront jamais besoin d'égout et d'aqueduc connectés à leur résidence.

Heureux ceux qui paient leur compte de taxe foncière avec le sentiment de privilège et de devoir accompli, car ils sont convaincus de recevoir de biens bons services diligents qui leur font bien de bien.

Heureux ceux qui ont reçu des griefs syndicaux pour leur action communautaire bénévole, car ils ont compris le prix précis de la solidarité.

Heureux les chômeurs, car ils connaissent momentanément le bonheur de la noblesse;

Heureux ceux qui apprennent à rire de leurs déboires et à les mettre en perspective, car ils croissent sereinement.

Heureux ceux qui sourient de ce qu'un événement heureux ait eu lieu, car ils ne gaspillent pas lancinement leur vie à pleurer de sa fin.

Heureux les curieux qui créent et persévèrent, car ils sont l'avenir.

Heureux ceux qui discernent curiosité et indiscretion, car ils auront bien compris la phrase précédente.

Le THADA—un mot aux parents

Claudine Couture
Le Saumonois

Presque tous les enfants sont par moments inattentifs, impulsifs ou remuants. Ces traits ne sont pas forcément les signes d'un THADA. Dans son livre *Avant qu'il ne soit trop tard* (angl.), le professeur Stanton Samenow fait cette observation : " Je vois quantité d'enfants capricieux que l'on excuse parce qu'on les croit victimes de quelque déficience ou maladie. " Le professeur Richard Bromfield conseille lui aussi la prudence. " Il est incontestable que certains de ceux chez qui on diagnostique un THADA présentent une déficience neurologique et ont besoin de médicaments, écrit-il. Mais le THADA est aussi l'explication facile à toutes sortes de mauvais traitements, de comportements hypocrites, de négligences et d'autres maux sociaux qui, dans la plupart des cas, n'ont rien à voir avec le THADA. En réalité, le déclin des valeurs dans la vie moderne — la violence aveugle, la drogue et, plus prosaïquement, l'absence d'ordre et de stabilité au foyer — est plus susceptible de favoriser l'hyperacti-

tivité que n'importe quel déficit neurologique. " C'est donc avec raison que Ronald Goldberg s'insurge contre le THADA " fourre-tout ". Il conseille de " s'assurer qu'aucune hypothèse sérieuse n'a été négligée en matière de diagnostic ". De nombreux troubles physiques ou affectifs provoquent des manifestations qui *ressemblent* à celles d'un THADA. L'aide d'un médecin expérimenté est donc essentielle pour poser le bon diagnostic. Même s'il y a diagnostic de THADA, les parents feraient bien de peser le pour et le contre d'un traitement médicamenteux. Le Ritalin peut gommer les manifestations indésirables, mais elle peut aussi avoir des effets secondaires désagréables: insomnie, angoisse, nervosité, etc. D'où le conseil de Richard Bromfield de ne pas être trop prompt à administrer des médicaments à seule fin d'éliminer les manifestations. " Trop d'enfants, et de plus en plus d'adultes, se voient administrer du Ritalin quand ils ne le devraient pas, dit-il. Souvent, l'usage du Ritalin semble dépendre largement de la capacité des parents et

des enseignants à tolérer le comportement de l'enfant. " Si leur enfant a effectivement un THADA ou une difficulté d'apprentissage, ils devraient prendre le temps de bien se renseigner sur le trouble en question pour pouvoir agir au mieux de ses intérêts. Chez certains, les médicaments ont des effets indésirables, tels que l'angoisse et d'autres troubles affectifs, maux de ventre, anorexie et autres. Tout traitement médicamenteux devrait donc être administré sous suivi médical. On doit vivre dans un monde où les sons, les images et les pensées sont en mouvement constant. Vous avez peu de ressources pour garder votre attention sur un sujet, un travail qui demande à être complété. Vous êtes distrait par les images et les sons sans importance autour de vous. Votre esprit vous conduit d'une pensée à une autre, d'une activité à une autre. Vous êtes tellement dans vos pensées que vous n'avez pas remarqué qu'une personne vous parlait. Tel est le lot quotidien des personnes souffrant du TAD ou du THADA. Pour plusieurs, les stimulants demeurent la pierre angulaire du traitement. Ils sont recon-

nus pour être sûrs et efficaces. Le taux de réponses est de l'ordre de 80% selon M. Vincent Perreault, pharmacien. La médication ne guérit pas le trouble du TAD et le THADA. Mais elle en réduit les symptômes et, par le fait même, les conséquences négatives causées par le trouble: La perte de l'estime de soi, les échecs scolaires multiples, la difficulté dans les relations interpersonnelles, etc... Bien sûr, les avantages de la médication sont maintenus à condition qu'elle soit prise régulièrement. Ses effets disparaissent normalement à l'arrêt. Les effets indésirables sont habituellement sans danger. Le choix du stimulant, de la dose et le moment de la prise peuvent être adaptés pour diminuer ces légers inconvénients. La médication ne résout pas tous les problèmes, mais améliore de beaucoup le sort de ceux qui souffrent du déficit de l'attention et de l'hyperactivité. Il ne faut pas hésiter à consulter et à discuter franchement des problèmes de votre enfant. En tant que pharmacien, M. Vincent Perreault dit être toujours disponible pour répondre à vos questions.

La Parade du centenaire – rappel

Marc Thériault
Le Saumonois

Lac-au-Saumon - Les organisateurs de la parade du centenaire désirent rappeler aux gens désireux de participer, de bien vouloir les aviser de leur désir et du type de participation qu'ils entrevoient lors de cette parade du centenaire qui aura lieu le samedi, 16 juillet 2005, à 13h00, et qui se veut mémorable. Il tombe sous le sens que, si personne ne prépare rien, la parade risque d'être courte, touchante... et ratée, au plus grand déplaisir de tous et toutes. Mais nous n'en sommes pas là, loin de là. D'ailleurs des jongleurs et des marcheurs sur échasses sont recherchés, de même que des claqueurs de fouets. Vous êtes invités à communiquer dès que possible avec Jean Dumoulin au 778-3066, Nicolas Thériault au 778-3232, Robert Pitre au 778-5998 ou Claude Cummings au 778-3135.

Remerciements

Nous tenons à remercier ceux et celles qui nous ont soutenus au cours de cette aventure, soit en achetant de l'espace publicitaire, soit en nous donnant leurs appréciations, leurs critiques, cela nous a permis d'avancer et d'essayer de faire mieux. Nous sommes conscients que les sujets traités n'ont pas toujours été ceux que vous auriez aimé que nous abordions. Il y a place à amélioration et il y aura une suite à ce souhait.

Nous serons de retour en septembre 2005.

Bon été à tous et à toutes. *La rédaction.*

Félicitations à Monsieur Yoland Légaré de Lac-au-Saumon, directeur général de la Coopérative forestière de la Matapédia, pour s'être mérité, en duo avec Jean-Yves Roussel, le Mérite d'excellence 2005 de la Conférence des coopératives forestières du Québec. Ce prix est remis annuellement à un ou des membres qui se distinguent par leur apport appréciable à leur coopérative.

Alliance
chrétienne

Louis Martin

Où serez-vous pour
L'éternité?
La bible y répond
Jésus, seul sauveur

Évangéliste



Tél. 418 778 1394

Lac-au-Saumon

Réservez votre espace publicitaire
pour septembre.

L'adresse postale et électronique du
Saumonois
sera active durant la relache



Caisse populaire Desjardins
de Lac-au-Saumon

Diane Caron
Directrice générale

15, rue Rioux, C. P. 280
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
(418) 778-5835

Télécopieur : (418) 778-3157
diane.h.caron@desjardins.com